

Les nouveautés :

- Les Sciences Economiques et Sociales, auparavant enseignement d'exploration, sont désormais inscrites dans le tronc commun.
- Un nouvel enseignement, les Sciences Numériques et Technologie est désormais également obligatoire.
- Ces deux enseignements durent chacun 1h30 hebdomadaire.
- Les mathématiques restent dans le tronc commun en seconde mais ne sont plus obligatoires à partir de la 1re. Les élèves qui désirent continuer à suivre cet enseignement doivent le prendre en spécialité ou en option.

Des moments clés de la seconde :

- [Les tests de positionnement](#) , effectués en deuxième partie du mois de septembre. Ils concernent deux disciplines, le français et les mathématiques et se font sous format numérique. Ils permettent de mettre en place l'accompagnement personnalisé des élèves.
- Le choix des trois spécialités qui seront celles de l'élève en première générale. Les secondes devront se positionner une première fois pour le conseil de classe du 2d trimestre sur les 3 spécialités qu'ils désirent prendre. Le choix final aura lieu lors de l'inscription en classe de première. Au lycée Jean Moulin, [sept spécialités sont proposées](#)

Plus d'infos Les textes officiels sont disponibles sur le [site eduscol](#) .